

AXE 2. PATRIMOINE, LA PRESERVATION ENTRE TENSIONS ET CONCURRENCES

JALON 2. La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali

A. Le patrimoine malien

ACTIVITE 2 :

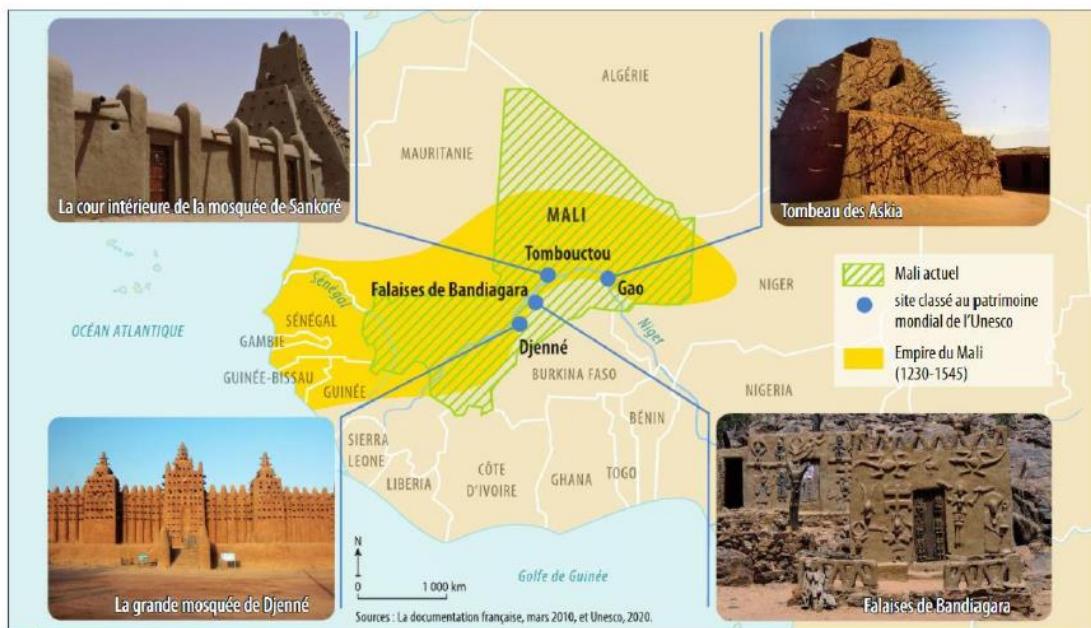
Doc 1 :

Le riche patrimoine du territoire malien

- L'empire du Mali. Dès 750 est fondé un puissant empire autour de la région aurifère du fleuve Sénégal. L'empereur, «maître de l'or», jouit du monopole des pépites d'or. Mais, au XII^e siècle, des attaques berbères venues du nord du Sahara et une grave sécheresse due à la déforestation déstabilisent la région, qui se morcelle en plusieurs petits royaumes.
- En 1235, Soundjata Keita devient *mansa* («roi des rois»). Il fonde l'empire du Mali et une nouvelle capitale : Niani. La richesse de cet empire vient du commerce avec les Arabes, qui amènent l'islam, et de l'or. Au XIV^e siècle, l'empereur Kankou Moussa développe de nombreuses villes au bord du Niger, telle Tombouctou, renommée pour ses monuments.

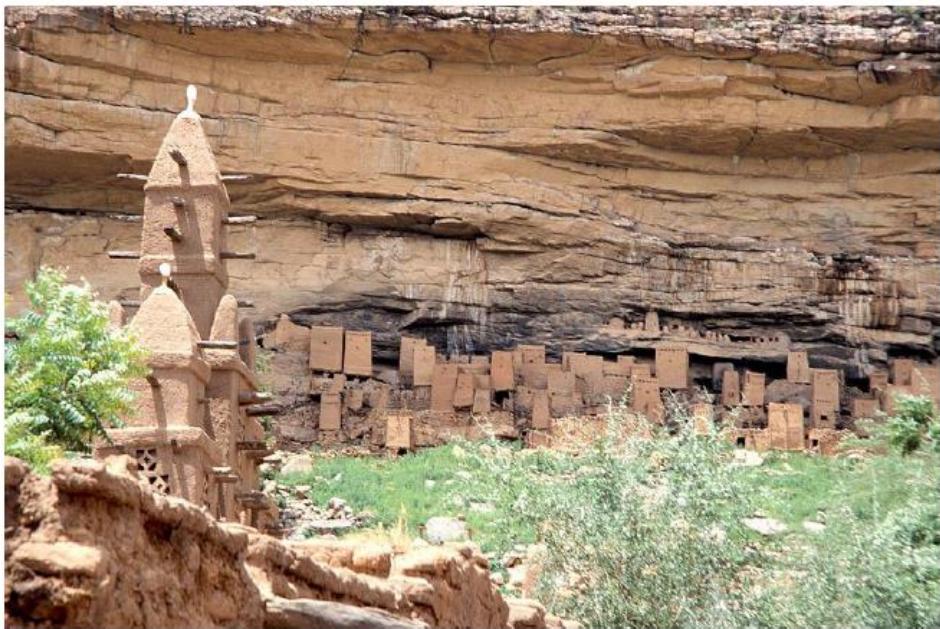
• Un patrimoine toujours vivant. Ces empires africains déclinent au XVII^e siècle suite à la découverte de nouvelles routes commerciales par les Européens permettant d'éviter le Sahara. Plusieurs peuples ont prospéré dans cet espace malien comme le peuple dogon, réputé pour sa mythologie, ses statues et ses masques de cérémonie. De nombreuses œuvres d'art, le plus souvent conservées en Europe, témoigne encore aujourd'hui de ce riche patrimoine historique.

Doc 2 :



2 Un patrimoine architectural hérité de l'empire du Mali

Doc 3 : un site patrimonial mixte au Mali : les falaises de Bandiagara



Village tellem construit au flanc de la falaise et utilisé par les Dogons.

La falaise de Bandiagara est une longue chaîne de grès située au Mali dans la région de Mopti, s'étirant du sud au nord-est sur une distance de 200 km, autour de laquelle s'étend le Pays Dogon. C'est l'un des sites les plus imposants d'Afrique de l'Ouest, que ce soit par ses caractéristiques archéologiques, ethnologiques ou géologiques. Une toute petite partie de l'extrême sud-ouest des falaises se trouve au Burkina Faso.

Dans la paroi d'un couloir rocheux nommé *toloy* et situé non loin

de Sangha, une grotte a livré les premières traces d'occupation humaine : des greniers faits de boudins de glaise superposés, de la poterie et des restes de végétaux, remontant aux III^e et II^e siècles av. J.-C. Cette phase culturelle est nommée *toloy*. Treize siècles plus tard, ces greniers furent réutilisés par les Tellem.

Dans les flancs de la falaise vivaient en troglodytes les Tellem, une ethnie de chasseurs-cueilleurs qui quitta la falaise à la suite de l'arrivée des Dogons et aux modifications environnementales apportées par leur mode de vie d'agriculteurs. Des dizaines de villages sont situés le long de la falaise comme Sangha ou Kani Bonzon où arrivèrent les Dogons au XIV^e siècle. Les Dogons préservèrent les constructions Tellem, et développèrent leurs villages en contrebas des sites tellem.

Depuis 1989, la falaise de Bandiagara est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO

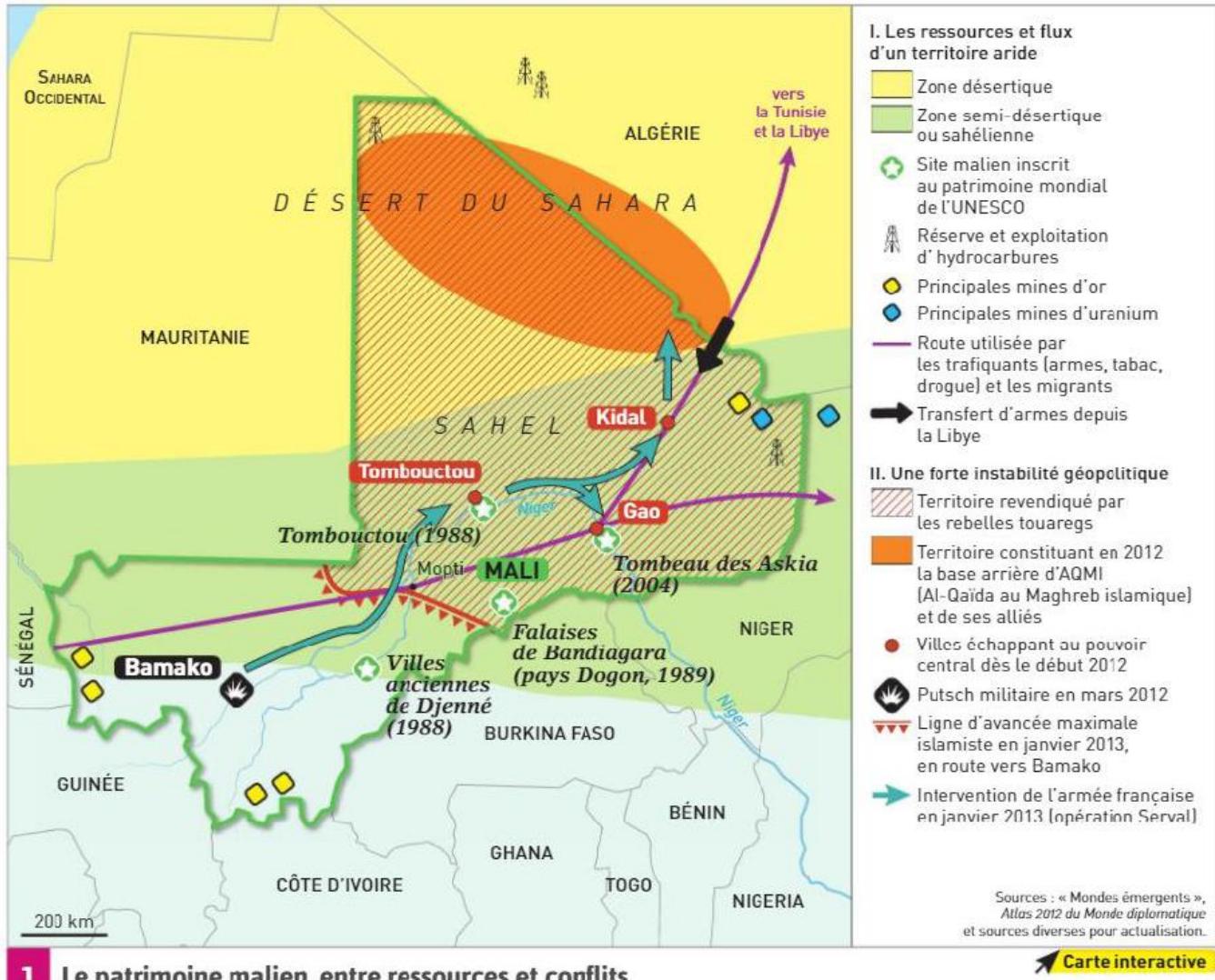


Danse traditionnelle en pays Dogon, un élément du patrimoine immatériel du Mali.

QUESTIONS : Rédigez un paragraphe de présentation du patrimoine matériel et immatériel malien

B. Un patrimoine menacé par l'instabilité géopolitique

Doc 1



1 Le patrimoine malien, entre ressources et conflits

Doc 2 :

Le patrimoine malien en péril

- Des menaces anciennes.** Plusieurs facteurs menacent le patrimoine culturel. D'abord, à son arrivée, le colonisateur a remis en cause une partie du patrimoine immatériel local (croyances, rituels, techniques artisanales, etc.). D'autre part, de nombreuses œuvres d'art ont été transférées en France ou en Europe.
- Les menaces actuelles.** Les menaces persistent de l'indépendance en 1960 jusqu'à aujourd'hui, notamment à cause du manque d'investissement chronique d'un État malien aux faibles moyens pour protéger, restaurer et mettre en valeur son patrimoine. Mais c'est surtout lors du conflit de 2012-2013 et de l'instabilité géopolitique qui en découle que le patrimoine a le plus souffert. Profitant de la rébellion touareg au

nord du pays, les djihadistes ont pris de nombreuses villes comme Tombouctou, hébergeant des sites inscrits au patrimoine mondial, et ils ont entrepris de détruire cet héritage culturel considéré comme contraire à leur conception rigoriste de l'islam.

L'armée française a libéré en janvier 2013 le nord du Mali de cette emprise djihadiste. De nombreux Maliens s'étaient mobilisés pour protéger et cacher des éléments patrimoniaux en danger, et depuis, avec les équipes de l'UNESCO, ils participent à une entreprise de restauration et de sauvegarde. Une condition nécessaire pour relancer le tourisme et accompagner le développement du pays.

Doc 3 : La destruction du patrimoine par les djihadistes

https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/video-au-mali-des-islamistes-detruisent-des-mausolees-classes-au-patrimoine-mondial_113927.html

+ 2^{ème} vidéo.

Doc 4 :



1 La destruction d'un patrimoine

Photographie de manuscrits anciens, brûlés par les djihadistes qui contrôlaient Tombouctou avant la reprise de la ville en janvier 2013.

Doc 5 :

4 L'impact de l'instabilité sur le tourisme

«Dans les travées d'un marché artisanal de Bamako, [...] Abderamane Ag-Mohammed soupire. [...] Avec nostalgie, l'ancien guide touristique se remémore les balades à chameau, les couchers de soleil en bordure du désert et les nuitées dans les campements touaregs. [...]»

A Tombouctou, le tourisme faisait vivre plus de 70 % de la population. Mais, depuis 2012, "le coup d'État, le contre-coup d'État, la descente des djihadistes et l'occupation", il n'y a plus personne. Du sud au nord, le Mali dispose d'atouts touristiques indéniables [...]. En 2011, un an avant la descente aux enfers, le Mali comptabilisait près de 200 000 entrées liées au tourisme. "Aujourd'hui, peut-être 10 000", avance prudemment Nina Wallet Intalou, la nouvelle ministre chargée du secteur. [...]

Au marché de Bamako, Abdoul Aziz Yacouba est lucide : la sécurité à Tombouctou n'existe pas. "La situation est critique. Il y a des braquages, des vols, tous les jours. Et la rumeur impute ça à des djihadistes encore présents aux alentours. Même la population a peur. Alors, évidemment, les ambassades déconseillent aux touristes de venir ici." Sur la carte "Conseils aux voyageurs" éditée par le Quai d'Orsay Tombouctou est en zone rouge. Ces dernières semaines, l'ambassade de France avait renforcé sa vigilance après des menaces d'enlèvement visant les Occidentaux dans cette ville. »

Anthony Fouchard « De Bamako à Tombouctou, les touristes ont déserté le Mali et les artisans attendent leur retour », *Le Monde*, 9 septembre 2016.

QUESTION : Rédigez un paragraphe sur les dangers qui menacent le patrimoine malien

C. Protection et restauration du patrimoine au Mali

Doc 1



4 La réinstallation de la porte sacrée Sidi Yahia en 2016

La reconstruction des mausolées a été faite à l'identique à partir des restes de murs, en consultant des photos et en interrogeant des anciens. Cette porte est considérée comme un symbole protecteur de la ville.

Doc 2 :

5 La destruction de biens culturels considérée comme un crime de guerre

Pour « avoir dirigé intentionnellement des attaques » contre des monuments classés au patrimoine mondial de l'humanité à Tombouctou, le djihadiste malien Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi a été condamné à neuf ans de prison par la Cour pénale internationale. « La sentence se voulait exemplaire, elle l'a été », écrit JournalduMali.com. Condamné le 27 septembre à neuf ans de prison par la Cour pénale internationale, Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi est le premier accusé dans le cadre du conflit malien. C'est aussi la première fois que la destruction de biens culturels est considérée comme un crime de guerre. Le condamné, âgé d'environ 40 ans, avait rejoint les rangs d'Ansar Dine, l'un des groupes djihadistes liés à Al-Qaida qui ont semé la terreur dans le nord du Mali en 2012. En tant que chef de la Hisbah, la brigade islamique des mœurs, « il aurait ordonné et participé à la destruction des mausolées à coups de pioche et de houe », rappelle le site malien. La procureure de la CPI, a déclaré qu'il s'agit d'« un crime de guerre très grave et [que ceux qui commettent ce crime] seront tenus pour responsables ».

Pour JournalduMali.com, même si « le procès laissera un goût amer aux ONG », puisque Al-Mahdi est le seul djihadiste à avoir comparu à La Haye pour une telle accusation, « la condamnation de ce terroriste repenti est une grande avancée pour la défense du patrimoine ».

« Destruction des mausolées de Tombouctou : une condamnation historique », *Courrier International*, le 28 septembre 2016.

+ vidéo

Doc 3 :

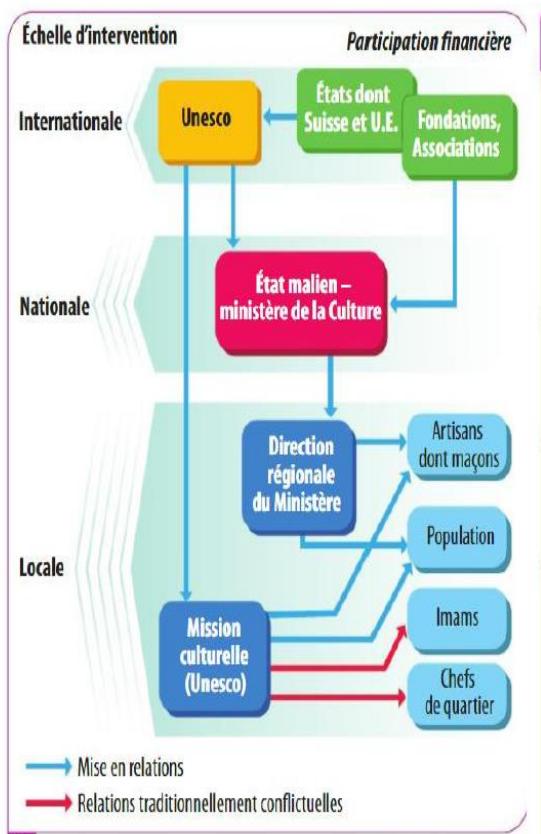
3 La reconstruction du patrimoine, un outil de paix

La réhabilitation des sites du patrimoine mondial à Tombouctou souligne l'intégration sans précédent de la conservation du patrimoine aux efforts de consolidation de la paix. Le succès de ce projet en cours s'explique en grande partie par la mobilisation des communautés locales qui mènent toutes les opérations de reconstruction. Ces communautés ont conservé leurs connaissances traditionnelles remontant à plusieurs siècles, ce qui a permis de reconstruire les 14 mausolées des saints et de réhabiliter les mosquées et les bibliothèques qui protègent les manuscrits anciens. Leur détermination et leur engagement constituent une réponse audacieuse à toutes les formes d'extrémisme. Cette coopération a démontré le potentiel unificateur du patrimoine et le rôle essentiel de sa conservation dans le rétablissement et le maintien de la sécurité et de la paix en période de crise. À cet égard, les résultats obtenus au Mali sont historiques. L'accent mis sur le patrimoine culturel est essentiel pour les efforts de réconciliation nationale.

Message de Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco lors des Journées du patrimoine mondial africain, 5 mai 2017.

Doc 5 :

Doc 4 :



2 Des acteurs mobilisés pour la reconstruction de Tombouctou

5

L'AVIS DE
L'HISTORIEN

La sauvegarde des manuscrits de Tombouctou

Après la destruction d'une partie d'entre eux en 2012 par les djihadistes et sous les auspices de l'Unesco et de plusieurs fondations, les manuscrits de Tombouctou sont devenus un objet patrimonial à sauvegarder et à préserver.

Thabo Mbeki, le président de l'Afrique du Sud (1999-2008), en a fait, à son tour, un « objet panafricain » au service de la renaissance culturelle du continent, tandis que l'objet scientifique poursuivait son chemin à la faveur de ces différentes initiatives. Or l'exposition médiatique récente de ces manuscrits est à double tranchant. Elle apporte une meilleure visibilité à ces fonds, stimule l'engagement des États et des bailleurs de fonds, tout en faisant monter les enchères locales. Les manuscrits de Tombouctou deviennent un objet d'ostentation, de distinction urbaine, de « business », de géopolitique. La masse des sommes engagées fait entrer encore plus ce patrimoine dans une logique de marché, de surenchères, voire de trafic. Ce patrimoine savant est devenu un capital monnayé de différentes manières. Autour de Tombouctou, c'est la ronde mondialisée des États, des chercheurs, mais aussi des commerçants. Ombres et lumières entourent ainsi les grandes manœuvres déployées pour la sauvegarde et la mise en valeur de ces manuscrits de Tombouctou.

Jean-Louis Triaud, « Autour des manuscrits de Tombouctou. Un état des lieux », *Sociétés politiques comparées* (revue européenne d'analyse des sociétés politiques), janvier-avril 2018.



Les manuscrits de Tombouctou, un héritage culturel daté du XVII^e au XIX^e siècles

Doc 6 :



1 Des casques bleus formés à la protection du patrimoine

Depuis 2013, les casques bleus de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) remplissent également une mission patrimoniale. Ils doivent à la fois sécuriser et soutenir les programmes de réhabilitation des monuments et des événements culturels. Une telle formation est aujourd'hui dispensée à des militaires et des policiers maliens.

Doc 7 :

2 Un engagement international en faveur de la réhabilitation

« L'Unesco réhabilitera les mosquées et les mausolées détruits. La France [...] appuiera la reconstruction de ce patrimoine qui demande la mobilisation de l'Afrique et de toute la communauté internationale. La culture n'est pas un luxe. Elle est la clé de l'identité et de l'unité de la société malienne. [...] Les trois mosquées et seize mausolées de Tombouctou comme le tombeau des Askia à Gao sont porteurs de l'histoire d'un peuple, et c'est pour cette raison que les troupes d'Ansar ed-Dine¹, sitôt ces villes prises, ont décidé de les saccager. [...] Réhabiliter ces sites n'est qu'une réparation matérielle, c'est montrer que le terrorisme n'est pas une fatalité. [...]. L'Unesco et la France se mobiliseront aussi pour aider à protéger les centaines de

milliers de manuscrits anciens de Tombouctou. [...] La Bibliothèque nationale de France (BNF) pourra également devenir partenaire du programme de **numérisation**. [...] La protection de ce patrimoine est vitale pour le Mali, pour la région et pour notre regard sur l'Afrique. Les manuscrits de Tombouctou réfutent les préjugés faisant de ce continent une terre de traditions exclusivement orales. Ils montrent la richesse des sources écrites en provenance de tout le monde musulman, en mathématiques, en droit, en littérature... »

Tribune signée des ministres de la Culture française et malienne et de la directrice générale de l'Unesco, © www.liberation.fr, 17 février 2013.

1. Groupe djihadiste, responsable des attaques au Mali en 2012.

Doc 8 :

4 Une reconstruction par les Maliens

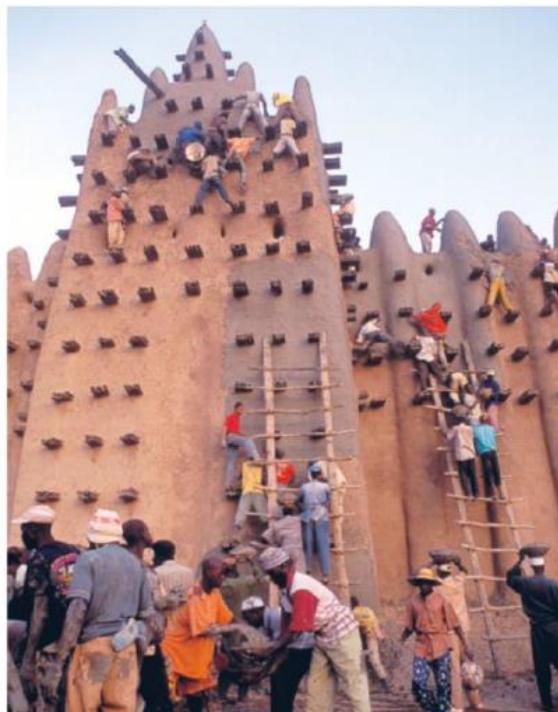
« Ces mausolées, avec les vieilles mosquées, notamment la mosquée Sankoré de Tombouctou, représentent d'abord un islam tolérant, [...] Ils représentent aussi un type de culte un peu particulier qui est rendu à Tombouctou auprès de personnages importants de l'islam [...] ce sont des lieux de mémoire puisqu'en fait ces mausolées abritent les tombes des marabouts, comme on les appelle, qui sont des gens qui sont protecteurs de la ville et à qui on peut adresser des prières.

[...] c'était absolument indispensable d'associer les Maliens. On n'allait pas reconstruire sans eux, c'est une affaire de la ville. Il y a une corporation des maçons [...] et ces gens connaissent les traditions de construction. Je crois qu'il a tout de même fallu qu'ils regardent un peu ce qui subsistait de ces mausolées pour les reconstruire à l'identique parce que certaines traditions avaient été oubliées.

[Il y a aussi la volonté d'adresser un message aux jihadistes] Les jihadistes ont cassé effectivement ces mausolées parce qu'ils étaient censés représenter une certaine idolâtrie [...]. Pour ces salafistes, l'idée était donc [...] de casser des images pour arriver à une religion plus purifiée, plus littérale en tout cas. »

Interview de l'historien Pierre Boily par Alexandra Cagnard, © www.rfi.fr, 18 juillet 2015.

Doc 9 :



5 Des techniques traditionnelles

Photographie d'une séance de crépiage collectif : les habitants de Djenné recouvrent la mosquée d'une couche de boue fraîche, mai 2004.

Doc 10 :

3 La création de banques culturelles

Nous avons proposé de construire dans le village un petit bâtiment à l'intérieur duquel les habitants pourraient déposer des objets culturels de valeur en échange d'un microcrédit : l'importance du prêt ne serait pas déterminée par la valeur esthétique de l'objet, mais plutôt par sa valeur historique et culturelle. Ce microcrédit servirait à financer des activités génératrices de revenus. La première Banque culturelle a vu le jour en 1997 à Fombori, les deux suivantes en 2003 à Dimbaf et Kola, puis la dernière en 2007 à Dégénékoro. L'objet déposé reste la propriété de celui qui l'a déposé et nous l'accompagnons également par de la formation. Un musée classique reçoit des objets, mais n'accorde pas de crédit, tandis que les banques qui proposent du microcrédit n'acceptent pas d'objet culturel comme garantie. Désormais, les habitants ne vendent plus leurs objets précieux

¹⁵ à vil prix, alors qu'ils vivent dans la pauvreté, et ne laissent plus leurs biens se détériorer à cause de la poussière, l'humidité ou la chaleur. Ce qui s'est passé en 2012 a été une alerte. Nous ciblons des zones où le patrimoine culturel est menacé, exposé au trafic illicite des biens culturels et au pillage de sites archéologiques.
²⁰ Installer des Banques culturelles dans ces endroits sensibles permet d'informer les populations locales. Elles doivent veiller à ce que les biens culturels contribuent au développement économique et social au lieu d'être bradés. Avec les Banques culturelles, nous allons organiser des expositions qui prônent davantage le dialogue, l'acceptation de l'autre et la paix.

Entretien avec Aldiouma Yattara, fondateur des banques culturelles au Mali, « Les banques culturelles sont les musées de nos villages », *Le Point*, 9 décembre 2015.

CONSIGNE POUR LE TABLEAU : Complétez le tableau en utilisant les apports des documents

	Acteurs	Restauration/Réhabilitation du patrimoine	Protection du patrimoine
Doc 1			
Doc 2			
Doc 3			
Doc 4			
Doc 5			
Doc 6			
Doc 7			
Doc 8			
Doc 9			
Doc 10			

